

PLAN DE LA «NOUVELLE FRANCE INDUSTRIELLE»

IMMEUBLES À VIVRE BOIS UN PROJET EN MOUVEMENT

Au-delà de la structure, il nous faut envisager le bâtiment de manière globale, en associant l'aménagement intérieur à la construction, de sorte à imaginer les immeubles de demain : des immeubles à vivre en bois.

Dominique WEBER,
Pilote du Plan Industries du Bois

Réglementation, normalisation, habitudes de travail... il existe des freins. Mais si nous tous, professionnels de la filière bois, maîtres d'oeuvre, administrations, décidons de nous engager collectivement sur cette voie, nous pourrons lever ces freins.

Frank MATHIS,
Pilote du Plan Industries du Bois

QUELQUES DATES

Septembre 2013

Lancement de la Nouvelle France Industrielle

Juin 2014

Validation du Plan Industries du Bois

16 Septembre 2014

Lancement de l'association ADIVbois

Octobre 2014

Assemblée Générale Constitutive

Courant 2015

Concours Promotion-Conception-Construction : 10 bâtiments à vivre en bois d'ici 2017

Nouvelle France industrielle

Les immeubles à vivre bois arrivent en ville

Alors que le Comité de pilotage interministériel a entériné le «Plan Industries du Bois» le 18 juin dernier, ce dernier s'organise pour mettre en marche le projet « grands immeubles bois». L'innovation repose sur le développement de bâtiments performants d'une quinzaine d'étages, portés par une structure bois et entièrement aménagés et agencés en bois. Le «feu vert» interministériel annonce ainsi la concrétisation de ce projet innovant. D'ici trois ans, une première salve de dix grands immeubles à vivre bois sortira de terre. Ils se distingueront par des espaces -de logement ou d'activité - « prêts à vivre » qui allient ville et confort, savoir-faire à la française et design, responsabilité écologique et innovation.

La filière doit s'impliquer pour préparer le marché de demain

Pour porter ce plan de reconquête industrielle : l'association pour le Développement des Immeubles à Vivre bois (ADIVbois) regroupe l'ensemble des acteurs de la construction et de l'aménagement intérieur intéressés, avec bien sûr les forces vives de la filière bois ainsi que leurs organisations professionnelles, mais aussi et surtout des maîtres d'ouvrages publics et privés, des architectes, des bureaux d'études, des designers, des majors et des pôles de compétitivité. Le rôle de cette association : transformer les idées innovantes en marchés porteurs. L'implication d'un maximum de professionnels dans le Plan Industries du Bois est maintenant essentielle à ce plan ambitieux et prometteur.

Tous les acteurs concernés sont invités à envoyer à ADIVbois une déclaration d'intention*, pour rejoindre l'association, et à participer à la journée d'information organisée le 16 septembre.

* Une déclaration d'intention type est téléchargeable sur : <http://www.adivbois.org/download/Lettre-ADIVBOIS.pdf>

ADIVbois

Association pour le Développement
des Immeubles à Vivre bois

info@adivbois.org

Tél : 01 43 45 53 43



CODIFAB

comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois